

Rencontre avec le Président **18 mai 2026**

L'ensemble des organisations syndicales a été reçu ce lundi 18 mai 2026 par le Président de la Métropole afin d'échanger sur la situation actuelle de notre collectivité et les inquiétudes exprimées par les agents.

Cette rencontre a permis un premier échange avec le Président ainsi qu'une prise de contact avec notre nouvel élu délégué aux ressources humaines, Monsieur Alexandre DORIOL, en charge de la délégation Ressources Humaines et Relations Sociales.

En préambule, le Président est revenu sur le choix des maires de ne pas voter le budget dans les délais prévus. Cette décision est directement liée aux fortes contraintes imposées par l'État ainsi qu'aux importantes réductions budgétaires touchant les intercommunalités et les métropoles.

Les élus attendent désormais que l'État permette notamment à la Métropole Aix-Marseille-Provence de bénéficier des mêmes possibilités que la Ville de Paris concernant le déplaçonnement du Versement Mobilité (VM). Pour rappel, le VM est une contribution patronale locale versée par certaines entreprises pour financer les transports publics et les services de mobilité. Aujourd'hui plafonnée, son augmentation permettrait à la Métropole de dégager des recettes supplémentaires de fonctionnement car le produit du VM alimente directement le budget des transports publics.

Les élus ne veulent en effet pas se résoudre à une augmentation de la taxe foncière.

Pour autant, les pistes pour équilibrer le budget dépendront des conclusions de la Chambre Régionale des Comptes.

Le Président a également réaffirmé sa vision d'une « Métropole des maires », expliquant que la Métropole doit être un outil au service des communes et non l'inverse. Il a insisté sur sa volonté de redonner une image positive, crédible et respectée de la Métropole ainsi que de ses agents.

Concernant les économies envisagées, le Président s'est voulu rassurant sur la situation des personnels.

Il a indiqué qu'il ne prévoyait ni vague de licenciements, ni remise en cause des salaires ou des effectifs. Le plafond d'emploi actuellement mis en place serait maintenu.

Toutefois, il est resté prudent et ne souhaite pas se prononcer davantage tant que le retour de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), attendu vraisemblablement à la mi-juin, n'aura pas été communiqué.

L'ensemble des organisations syndicales a fait remonter les préoccupations et revendications des agents sur plusieurs thèmes importants.

Concernant le pouvoir d'achat et les conditions de travail :

- Maintien du budget M+ ;
- Maintien des heures supplémentaires ;
- Monétisation des jours placés sur le CET ;
- Maintien des réévaluations exceptionnelles ;
- Mise en place du troisième jour de télétravail ;
- Nécessité de faciliter les rapprochements géographiques et les mobilités, y compris pour les agents opérationnels, afin de limiter l'impact de la hausse des coûts de déplacement et de carburant.

Concernant les parcours professionnels et les ressources humaines :

- Déroulement de carrière des agents contractuels ;
- Besoin de davantage de visibilité et de garanties pour des parcours plus linéaires ;
- Nécessité d'associer les agents et les organisations syndicales aux évolutions et changements à venir.

Nous avons également rappelé qu'il existe au sein des services de véritables compétences et une expertise sur lesquelles la collectivité doit s'appuyer dans cette période contrainte.

Enfin, le Président a évoqué la mise en place de « Maisons de la Métropole » implantées sur les anciens territoires. Ces structures auraient vocation à répondre directement aux administrés sur les missions métropolitaines, sous la forme d'un guichet unique de proximité.

À ce stade, malgré un discours se voulant volontaire et rassurant, nous restons encore dans l'attente de réponses plus concrètes. Beaucoup d'incertitudes demeurent tant que les conclusions de la Chambre Régionale des Comptes ne seront pas connues à la mi-juin.

Nous allons donc patienter jusqu'à cette échéance, tout en restant pleinement vigilants sur les décisions qui pourraient être prises dans les prochaines semaines concernant les agents, leurs conditions de travail et l'avenir de notre collectivité.

La FSU Métropole reste pleinement à vos côtés dans cette période d'incertitude et mobilisée pour accompagner chacun d'entre vous, notamment concernant les renouvellements de contrats, les mobilités, les reclassements éventuels liés à des réorganisations ou restructurations, ainsi que l'ensemble des démarches pouvant impacter votre situation professionnelle.